



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU ZAÏRE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE* Lundi 17 mars 1986

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis très heureux de vous accueillir dans cette Maison où vous trouverez toujours un accueil cordial. Votre Excellence prend place dans la lignée des Ambassadeurs du Zaïre succédant notamment à Monsieur Tshimbalanga Shala-Dibwe qui s'était familiarisé avec la vie du Saint-Siège au cours de neuf années. A vous-même, je souhaite que la mission inaugurée aujourd'hui soit heureuse et féconde.

Vous venez d'évoquer, en des termes que j'ai vivement appréciés, ce qui tient à cœur à votre pays et à ses Gouvernants, et ce qui caractérise la mission du Saint-Siège dans le monde et celle de l'Eglise au Zaïre. Je vous remercie de ce témoignage.

Je vous saurais gré de bien vouloir assurer Son Excellence le Maréchal Mobutu Sese Seko, Président de la République, de ma respectueuse considération et de mes vœux fervents pour l'accomplissement de sa très haute charge. Je garde un souvenir reconnaissant de l'accueil chaleureux qu'il m'a réservé en août dernier à mon arrivée à Kinshasa et aussi dans le cadre familial de sa résidence.

2. C'est également à tout le peuple zaïrois que je redis aujourd'hui mon estime et mon affection. Par deux fois, j'ai pu apprécier, sur place, la bienveillance de son hospitalité, la ferveur de sa foi religieuse, sa résolution de faire face de façon responsable aux immenses défis que connaissent la communauté nationale et l'Eglise. Je suis sûr que l'exemple de la Bienheureuse Anwarite Nengapeta continuera d'aider, non seulement les religieuses et tous les chrétiens dans leur fidélité intrépide à l'Evangile, mais aussi l'ensemble du peuple zaïrois, justement fier de cette compatriote martyre, car, comme je le disais le 15 août à l'issue de la cérémonie de béatification, en présence des plus hauts responsables civils et religieux: "C'est sur de tels faits de courage, de fidélité aux engagements, de sainteté que se construisent l'honneur d'une nation, sa maturité, sa solidité, son unité, son progrès".

3. Monsieur l'Ambassadeur, vous voulez contribuer à affermir et accroître les bonnes relations qui se sont établies entre la République du Zaïre et le Saint-Siège. Des deux cotés, on a bien conscience qu'elles présentent un grand intérêt pour le bien du peuple zaïrois, qui est attaché, dans une large mesure, à la foi catholique.

D'une part, le Saint-Siège a une vive conscience de la lourde tâche qui revient aux responsables du bien commun de tous les Zaïrois. Nous regardons avec sympathie votre immense pays, au cœur du continent africain, riche par ses ressources de tout genre, et plus encore par la variété de ses ethnies: il a su faire face aux problèmes difficiles que connaît tout pays accédant à l'indépendance, maintenir l'unité entre toutes les populations, assurer la liaison entre des régions distantes sur un vaste territoire, inculquer à tous le sens patriotique et le dévouement à la nation. Les récentes fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance ont mis en relief ce qui a été heureusement accompli.

Le Saint-Siège, en union avec l'épiscopat zaïrois, continue à former des vœux pour que se poursuive ce progrès, à tous les niveaux – politique, économique, social, moral, spirituel –, pour que soient réalisées les conditions permettant de répondre aux besoins humains fondamentaux de chaque citoyen, chacun devant trouver sa place et exercer sa responsabilité tout en apportant sa contribution au bien de l'ensemble. La maîtrise de toutes ces conditions, leur promotion efficace dans l'harmonie et la liberté, constituent assurément une énorme responsabilité qui invite à prier pour ceux qui assurent ce service de la nation. Comment ne pas souhaiter que la décision gouvernementale du "septennat social" dont vous parlez ne soit pour tous l'occasion d'engagements et de réalisations efficaces pour une plus grande justice, en faveur des groupes ou des secteurs moins favorisés?

4. D'autre part, l'Eglise, sans s'immiscer dans les fonctions de gouvernement et d'arbitrage qui reviennent aux pouvoirs publics, est heureuse d'apporter sa collaboration au progrès humain et spirituel du peuple zaïrois.

Le Saint-Siège le fait par son témoignage et par son action au sein des relations internationales et dans les rapports bilatéraux, grâce au rôle qui lui est reconnu à part égale avec les Etats souverains: vous avez vous-même souligné, Monsieur l'Ambassadeur, ses préoccupations concernant la justice et la paix sans frontières, de même que ses efforts inlassables pour aider les peuples à dépasser leurs vues intéressées ou nationalistes et à s'engager résolument dans les voies du dialogue et de la solidarité. l'Eglise est heureuse de compter alors sur la confiance et la collaboration des responsables politiques.

Mais le Saint-Siège s'attache tout autant, en présentant l'idéal de l'Evangile et la doctrine de l'Eglise qui l'explicite, à former la conscience des citoyens et à les encourager dans leurs engagements de justice et de charité au service de leurs frères. Cette influence se réalise principalement et concrètement par l'Eglise locale, nourrie de ces principes et agissant en

communion avec le successeur de Pierre. A ce sujet, je vous remercie d'avoir évoqué justement le rôle de l'Eglise au Zaïre, qui a souvent manifesté combien elle partageait les joies et les espérances, les peines et les préoccupations de l'ensemble des compatriotes. Elle voudrait donner, aux jeunes comme aux adultes, le sens de la vie orientée vers sa fin surnaturelle, le respect de l'homme, de sa dignité et de tous ses droits fondamentaux, quels que soient sa race, son rang social ou ses capacités; elle désire fortifier en eux le souci de se préparer avec compétence à une profession, de travailler avec courage et intégrité dans les tâches qui leur sont confiées, surtout dans les services publics, de comprendre les exigences du bien commun et du patriotisme, sans accepter que les personnes y soient sacrifiées, et sans se fermer aux problèmes et aux besoins des autres pays. En somme, l'Eglise veut promouvoir toutes les valeurs morales qui permettent à un pays de progresser dans la justice et dans la paix, et elle essaie de le faire concrètement par les œuvres éducatives, sanitaires et sociales qu'elle a pris ou qu'elle peut prendre en charge.

J'ai beaucoup apprécié la façon dont Votre Excellence a reconnu que les réponses aux grands problèmes de l'heure – injustices, inégalités, délinquance, crises économiques et alimentaires – sont à la fois d'ordre matériel et spirituel.

L'Eglise, enfin, souhaite que l'on comprenne le sens de ses loyaux engagements, même lorsqu'elle éprouve le besoin de formuler des exigences qui sont d'ordre humanitaire ou moral et qui ont évidemment des répercussions dans la vie sociale et dans l'activité des responsables. Elle demande aussi de bénéficier pour elle-même de la liberté religieuse qui appartient naturellement aux croyants et à leur communauté. Je m'empresse d'ajouter que, sur ce dernier point, les catholiques du Zaïre apprécient les garanties qui leur sont données.

5. Enfin, Votre Excellence a évoqué les problèmes qui sont un sujet de préoccupation pour la communauté mondiale – l'abîme Nord-Sud, les rapports Est-Ouest – et surtout pour les pays africains: faim, maladies, sous-développement, apartheid, conflits locaux. Ces questions tiennent tellement à cœur au Saint-Siège que je saisis le plus souvent possible l'occasion d'attirer sur elles l'attention des responsables politiques, comme je l'ai fait à Yaoundé devant les Ambassadeurs présents dans cette cité. Mais le 11 janvier dernier, devant l'ensemble du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, j'ai insisté sur la solidarité qui doit jouer d'abord au niveau local, régional, continental, pour arriver à des solutions vraiment humaines.

Le Saint-Siège souhaite que le Zaïre apporte toute la contribution dont il est capable à la résolution des graves problèmes de la région, du continent ou de la communauté mondiale, pour faire progresser la paix, la justice et la fraternité.

Monsieur l'Ambassadeur, je porte toutes ces intentions dans la prière, désirant le bonheur, la prospérité et le progrès spirituel de votre cher pays; et je vous souhaite à vous-même d'y apporter votre part au cours de la mission que vous assumez désormais auprès du Saint-Siège. Que Dieu

vous inspire et favorise le travail de vos Gouvernants! Qu'il vous bénisse vous-même, ainsi que tous les vôtres!

*AAS 78 (1986), p. 1053-1056. *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. IX, 1 pp. 756-760. *L'Attività della Santa Sede* 1986 pp. 220-222. *L'Osservatore Romano* 18.3.1986 p.8. *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.12 p.4. © Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana